

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS
 Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les Libraires.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 OCTOBRE

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Le général Boulanger a pris les arrêts. L'entourage de M. Boulanger reconnaît que sa conduite a été fort incorrecte au point de vue de la discipline, mais prétend qu'il a cédé à un mouvement d'irritation provoqué par la violence de la polémique de la presse française et étrangère. M. Boulanger observera scrupuleusement sa peine disciplinaire. Aucun incident.

Les journaux paraissent considérer aujourd'hui que la punition de M. Boulanger est suffisante, la discipline étant maintenue.

M. Vacquerie apprécie comme suit dans le *Rappel* l'incident Boulanger :

« Le ministre de la guerre a infligé au commandant du 43^e corps trente jours d'arrêt de rigueur.

» Il a bien fait.
 » C'est une peine bien douce à côté de celle dont le général Boulanger a frappé le général Schmitz pour une faute bien moindre.

» Il est intolérable qu'un général mette son épée au-dessus de la loi, traite le ministre de la guerre non pas même d'égal à égal, mais de supérieur à inférieur, l'accuse publiquement de jeter le discrédit sur l'armée. Il est nécessaire de rappeler à ceux qui l'oublieraient que nous sommes en France et non en Espagne, et que c'est dans l'ère des réformes que nous voulons entrer et non dans l'ère des prononciamientos. »

Nous lisons dans le *Radical* :

« Il paraîtrait que le ministre de la guerre, ayant à examiner le cas d'indiscipline du général Boulanger, aurait demandé le dossier du général Schmitz, afin d'être renseigné exactement sur les précédents en pareille matière.

» Lorsqu'on prit le dossier, on s'aperçut

que toutes les pièces importantes avaient été enlevées et qu'on n'y avait laissé que deux pièces insignifiantes. »

L'IMPUNITÉ DE M. WILSON

Sous ce titre, on lit dans le *Paris* :

« Ce qui me dégoûte de l'histoire, écrivait M^{me} du Deffant, c'est que ce que je vois aujourd'hui sera de l'histoire un jour. » La bonne dame n'avait cependant pas sous les yeux les tripotages de M. Wilson, député d'Indre-et-Loire, gendre du Président de la République française et directeur de la *Petite France*.

Eh bien ! ce sera de l'histoire, ça aussi. Nos petits-neveux apprendront un jour que le plus généreux et le plus loyal pays qui soit au monde, en pleine possession de la liberté, de l'égalité devant la loi et de toutes les conquêtes morales et politiques réalisées par cette Révolution dont M^{me} du Deffant n'a vu que le prologue, n'a pas été capable d'empêcher un personnage publiquement démasqué, convaincu de prévarication, hautement accusé de vol et de fraude, d'échapper à la justice et d'abriter ses coupables opérations dans le palais même du chef de l'État.

Les ministres des postes se seront succédés au pouvoir sans lui demander compte des emprunts « qu'il faisait et qu'il continuait de faire au Trésor public, en chipant la griffe de son beau-père pour effranchir sa correspondance privée.

Le Parlement ne sera pas ému de voir d'honnêtes industriels, des imprimeurs qui fournissaient aux administrations de l'État leurs papiers à en-tête, dépouillés et ruinés au profit des maisons commanditées par M. Wilson.

La presse n'aura pas réussi à appeler l'attention de la justice sur les agissements d'un député qui vendait ses recommandations à bureau ouvert, contre des abonnements à son journal.

Les gardes des sceaux de France auront

permis que des prisonniers vissent leur grâce enregistrée moyennant finances.

Les ministres de la guerre auront connu sans pouvoir l'empêcher la part prise par un membre de la Commission du budget aux arrangements des adjudicataires de fournitures militaires.

Le chancelier de la Légion-d'Honneur aura dû supporter que le gendre du Président de la République, plus président que M. Grévy et plus chancelier que lui-même, soldât ses quittances avec du ruban et fit affaire avec les marchands de distinctions honorifiques.

Tout un peuple aura été écœuré des tripotages indignes d'un homme, sans pouvoir les arrêter, sans même réussir à imposer plus de réserve à leur auteur.

Cependant, grâce à l'exemple de cette impunité scandaleuse, la gangrène aura peu à peu gagné du terrain. De l'appartement de l'Élysée, où elle a pris naissance, elle aura, de proche en proche, pourri à droite, à gauche, partout, les consciences et les actes contemporains.

Elle aura fini par engendrer cette vermine, fleur de corruption, moisissure d'hôpital, qui apparaît maintenant au grand jour et qui, laissant des taches honteuses sur le corps social tout entier, éveille dans toutes les âmes généreuses le dégoût et la défiance.

Et alors, les chirurgiens de la police et du parquet essaient de guérir le mal en localisant leurs études et leurs opérations. Ils ne remontent pas à la source. Quand on leur dit : « C'est là, c'est là qu'est le mal, c'est là qu'est l'infamie », ils se taisent, ils hésitent, ils n'agissent point.

Tous les coupables qu'ils arrêtent nomment leur patron et leur maître. Cela ne suffit pas.

Les maîtres chanteurs disent : « C'est lui qui nous apprend la musique. »

Les marchands de décorations disent : « C'est lui qui fixe les prix. »

Les tripoteurs de tout ordre disent : « C'est lui qui nous donne l'exemple. »

On le laisse tranquille.

On ne l'appelle pas. M. Wilson a un journal dans lequel il pourrait se défendre.

Il se contente de menacer ses « calomnistes » : pour le surplus, il se tait.

Il pourrait nous poursuivre ; il devrait nous demander compte de nos accusations.

— Rien !
 N'est-ce pas que M^{me} du Deffant avait raison, et qu'on peut être dégoûté de l'histoire, en songeant que ce qu'on voit sera de l'histoire un jour ?

CH. LAURENT.

LE WILSONISME

M. Wilson prétend qu'il n'a point, avec la complicité de M^{me} Limouzin ou de M^{me} Ratazzi, vendu de décorations de la Légion d'honneur.

Il en a vendu tout seul. Un de nos collaborateurs, dit le *Paris*, nous a remis la note suivante, dont il a soigneusement relevé et contrôlé lui-même tous les éléments :

« En 1883, M. Wilson faisait bâtir un superbe hôtel à l'angle de l'avenue d'Iéna, de la rue de Magdebourg et de la rue Fresnel, dans le quartier du Trocadéro.

» La demeure est somptueuse, d'apparence seigneuriale ; à la voir, on se croirait en présence d'un palais national, plutôt que d'une habitation particulière ; grilles magnifiquement ouvragées, jardins, pelouses, marquises sculptées, rien ne manque à l'hôtel de M. Wilson.

» Cependant, en 1886, le député d'Indre-et-Loire l'agrandit et l'enrichit encore. La permission qu'il sollicita de la préfecture de la Seine, comme cela se fait d'ordinaire, lui fut délivrée le 3 mai de la même année.

» Elle est inscrite aux registres sous le numéro 950. Ce dernier détail pour montrer l'absolue précision de nos renseignements.

» Ajoutons que l'architecte de l'hôtel est M. Léo Bachellety.

» Parmi les ouvrages d'art dont la demeure est pleine, figure au premier rang

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Mais, calme, héroïque, ne voulant à aucun prix trahir Jean Beaugard, elle réagit sur elle-même par un violent effort et, trouvant une sorte de sourire au milieu de son désespoir, elle dit simplement :

— Ouvrez vous-même cette lettre, monsieur le juge de paix.

— Comme vous le voudrez ; mais auparavant, reconnaissez-vous cette écriture ?

Françoise ne craignit pas de mentir pour la première fois de sa vie.

— Non, monsieur.

— Puisqu'il en est ainsi, je vais déchirer l'enveloppe.

Alors, au milieu d'un silence solennel, M. Dambled ouvrit la lettre, et il en tomba une fleur, une pauvre fleur desséchée, cueillie sur une grève.

Lutcher se baissa et la releva avec soin.

C'était, tout au moins, une pièce à conviction.

Mais le juge de paix eut beau tourner et retourner l'enveloppe, elle ne contenait rien autre chose.

— Quoi ! fit-il avec dépit, voilà qui est singulier !

Françoise triomphait. Elle croyait déjà que son fiancé était sauvé, et l'hommage si délicat qu'elle en recevait charmait son cœur.

M. Dambled releva sa tête où se lisait le plus vif désappointement.

— Qu'est-ce que cela veut dire, mademoiselle ? murmura-t-il.

— Je l'ignore, monsieur le juge de paix.

— C'est pourtant un envoi qui vous est fait. D'où vient-il ?

— Je ne puis pas le deviner.

Le brigadier Lutscher avait tout écouté jusque-là, sans rien dire ; mais à ce moment il crut de son devoir d'intervenir pour aider le magistrat.

Prenant l'enveloppe et la tournant :

— Cette fleur vient de Noirmoutier, dit-il, voici le timbre de la poste.

La figure du juge de paix s'éclaira, tandis que celle de Françoise pâlisait affreusement.

Le brigadier le remarqua et eut pitié de la jeune fille ; mais il était, comme tout autre gendarme, fidèle à son devoir.

— Vous ne connaissez personne à Noirmoutier ? demanda le juge de paix à M. et M^{me} Dugast.

— Non, monsieur.

— Ni vous, mademoiselle ?

Françoise eut à peine la force de tourner négati-

tivement la tête.

M. Dambled était dans le ravissement ; il prit son chapeau, remit l'immortelle dans son enveloppe, puis, saluant Françoise et ses parents :

— Croyez bien, lui dit-il, que je regrette... Mais c'est le devoir de tout magistrat... Ce jeune homme s'est trahi lui-même. J'avais bien deviné que cette lettre était importante pour la justice !

Le magistrat, suivi du brigadier, quitta en toute hâte la Fresnaie et courut d'un trait à Châteaubriant, d'où il envoya au procureur impérial le télégramme suivant :

Procureur impérial. Nantes. Urgence.

« Jean Beaugard est à Noirmoutier. Lettre explicative suit. Serai à Nantes demain. »

» DAMBLED. »

Puis il alla à la cuisine où il trouva sa fille.

— Je la tiens, s'écria-t-il, je la tiens, ce Jean Beaugard ! Embrasse ton père, ma chère enfant. Éloges, avancement, mariage, tout nous vient à la fois !

Marguerite haussa les épaules.

— Vous ne l'avez pas encore, murmura-t-elle.

Sans écouter sa fille, M. Dambled se précipita chez son futur gendre :

— Victoire ! dit-il, victoire ! Je sais enfin où est Jean Beaugard, et dans vingt-quatre ou quarante-huit heures il sera aux mains des gendarmes !

Pour la première fois, depuis de longs mois, le

visage de M. Toloup s'éclaira d'un vague sourire.

— Puissiez-vous ne pas vous tromper ! fit-il.

Pendant ce temps, une scène lamentable se passait à la Fresnaie. Françoise, ne pouvant supporter l'horrible pensée d'avoir servi elle-même à l'arrestation de son fiancé, poussait un sanglot déchirant, et, vaincue enfin par sa douleur, tombait, inanimée, entre les bras de ses parents.

CHAPITRE IX

La caverne du faux-saunier

Cependant, tout allait bien à Noirmoutier.

Les trois amis, n'étant inquiétés par personne, en relations les plus cordiales avec la gendarmerie et la police, en étroite amitié avec les principaux marins du port, et avec M. Batifoulier, qui exerçait une véritable autorité dans l'île, jouissaient de la sécurité la plus complète.

Rougat et Beaugard avaient terminé leurs travaux de chargement et de déchargement ; la *Dorada* et la *Sainte-Agathe* étaient parties pour d'autres destinations, mais d'autres bateaux marchands étaient arrivés, et les deux compagnons avaient de nouveau offert leurs services, qu'on s'était empressé d'accepter sur leur bonne réputation.

C'est pourquoi ils étaient maintenant occupés à charger le *Cormoran* et le *Saint-Guennol* de sardines préparées et confites, et aussi de charbon

une rampe en fer forgé, d'un travail très achevé et qui, paraît-il, fait le bonheur de M. Wilson.

Cette rampe avait été dessinée par un architecte autre que M. Bachellery; l'exécution en fut confiée à M. Bernard, un serrurier des plus modestes, dont les ateliers sont situés non loin de la rue de Berry.

Il demanda 35,000 fr. pour prix de la rampe et mit deux années à la forger. Il y a quelques mois à peine, elle vient d'être livrée et posée.

M. Bernard n'est pas un grand industriel, il n'emploie pas des centaines d'ouvriers; jamais, que nous sachions, il n'a exécuté d'importants ouvrages pour le compte de l'Etat, son nom n'est guère connu dans le monde de l'industrie d'art, il ne fait partie d'aucun corps élu, n'a jamais publié de travaux sur quoi que ce soit, enfin s'est contenté d'être un très bon commerçant comme il s'en trouve plusieurs millions en France.

A aucun titre, il n'avait le moindre droit à une distinction honorifique.

M. Wilson en a cependant jugé autrement.

La rampe a été livrée, disions-nous, il y a quelques mois à peine, vers le milieu de l'été. Or, les travaux de pose étaient à peine achevés que M. Bernard, serrurier, se voyait nommer chevalier de la Légion d'honneur!

La déclaration du conseil de l'Ordre est datée du 26 juillet 1887; le décret, signé à Paris, du 30 juillet de la même année. Le 31 juillet, il paraissait à l'Officiel. En voici la teneur, sauf, bien entendu, les inévitables formules qui précèdent tous les décrets de ce genre:

Sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, M. Bernard (Auloine), constructeur de serrurerie artistique, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. — Travaux artistiques. Titres exceptionnels.

Travaux artistiques? Lesquels?

Titres exceptionnels? Où sont-ils?

Vérité: La rampe de l'hôtel Wilson.

On nous affirme que cette nomination aurait contribué à faire diminuer dans une forte proportion le chiffre de 35,000 fr., primitivement fixé pour prix de la fameuse rampe; en tous cas, nous demandons qu'on nous explique cette inqualifiable distinction, qu'on nous énumère les travaux artistiques de M. Bernard, qu'on nous fasse connaître les titres exceptionnels qu'il peut avoir à la reconnaissance nationale.

Mais ce n'est pas tout.

L'année dernière, en 1886, parmi les nominations du 14 juillet, celle de M. Léo Bachellery, architecte de l'hôtel Wilson, figurait au premier rang!

M. Léo Bachellery, porte l'Officiel du 14 juillet, architecte, vérificateur des travaux de la ville de Paris et architecte expert près le tribunal de première instance de la Seine, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur; 22 ans de service.

La nomination fut faite sur la proposition du ministre de l'intérieur.

Que les vingt-deux ans de service de M. Bachellery aient pu, dans d'autres circonstances, motiver sa nomination, c'est possi-

pour la traversée.

Ils avaient fini, avec leur barbe taillée en collier et leurs petites pipes sans cesse allumées, par ressembler absolument aux marins avec lesquels ils vivaient tous les jours.

La mère Plomeau ne tarissait pas d'éloge sur leur compte auprès de toutes les commères du port.

Je n'ai jamais eu de pareils pensionnaires, disait-elle; il y en a bien un que je ne vois jamais que le soir, mais il est aussi tranquille que les autres, quoiqu'il soit grand chasseur.

Vous apporte-t-il du gibier?

Cela ne vous regarde pas.

La mère Plomeau ne voulait pas trahir ses locataires, qui mangeaient de temps à autres des lapins pris ou tués par le Potard.

M. Batifoulier aimait aussi à attirer Rouget et Beauregard au Jeune Marsouin. De temps en temps même, il les envoyait chercher et leur offrait « la goutte ». Mais Louis et Jean n'acceptaient jamais les cadeaux du père Batifoulier et payaient toujours soigneusement leur écot.

Aussi, l'aubergiste était-il ravi d'un tel voisinage, et il aimait à rappeler aux trois compagnons comment il les avait reçus un jour et leur avait procuré du travail.

Mais parfois ses questions embarrassaient le Potard.

ble; que ses titres l'aient rendu digne d'une distinction, nous ne le nions pas; mais combien de serviteurs de l'Etat ont accompli, durant de longues années, une pénible et utile besogne sans qu'aucun ministre vint les récompenser au terme de leur carrière!

Quoi qu'il en soit, deux faits sont là, indéniables:

1° M. Bernard, serrurier, a exécuté pour M. Wilson une rampe en fer forgé, M. Bernard a été décoré;

2° M. Bachellery a construit l'hôtel de M. Wilson, M. Bachellery a été décoré.

L'un dès que la rampe a été livrée et posée;

L'autre dès que l'hôtel Wilson a été achevé.

Il ne nous appartient pas de conclure.

Le Paris publie la lettre suivante:

Paris, le 15 octobre 1887.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je lis dans votre journal d'hier soir que je devrais la décoration qui m'a été accordée à une diminution sur le prix d'un travail d'art que j'ai fait dans l'hôtel de M. Wilson.

Vous bonne foi, monsieur le rédacteur, a été surprise.

Ce travail a été fait à forfait, moyennant un prix fixé à l'avance qui m'a été payé intégralement, — plus un supplément qui m'a été accordé par M. l'architecte.

Je compte, monsieur le rédacteur, sur votre impartialité pour bien vouloir insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, etc.

A. BERNARD.

Sous ce titre: Les mensonges de M. Wilson, l'Intransigeant fait l'importante rectification suivante:

M. Wilson a fait dire par l'Agence Havas que c'était sur sa demande qu'il avait été confronté, dans le cabinet de M. Ahalin, avec ceux qui l'accusaient de trafic de décorations.

C'est absolument faux. C'est le juge d'instruction lui-même qui l'a invité, par lettre, à comparaître devant lui.

M. Wilson a également fait dire que le baron Kreitmayer avait rétracté la lettre par lui écrite à l'Intransigeant, et dont nous publions ci-dessous le fac-simile.

C'est tout aussi faux.

M. Kreitmayer a maintenu énergiquement toutes les affirmations contenues dans sa lettre, et cela malgré les prières et même les menaces de la femme Limouzin.

On peut juger, par les deux faits cités plus haut, de la conscience de M. Wilson.

L'Intransigeant publie en outre une lettre d'un M. Joubert affirmant qu'il a remis à la femme Ratazzi un chèque de dix mille francs à l'ordre de M. Wilson, payable à la Société générale d'Angers. La décoration qu'on lui avait promise ne lui ayant pas été donnée, M. Joubert se proposait d'intenter des poursuites quand il est tombé malade.

L'Agence Havas a reçu la lettre suivante:

Paris, le 15 octobre 1887.

Monsieur le directeur,

L'Intransigeant, paru ce matin, publie une lettre

— D'où diable êtes-vous donc venus? disait le bonhomme en agitant ses petits yeux.

— Tiens, répondait le Potard avec un gros rire, la belle question! Nous venons d'à-côté.

— Sans doute, sans doute, mais où est-ce donc, à côté?

— C'est par là.

— Je vois bien, derrière l'église. Mais comment étiez-vous arrivés dans l'île?

— En bateau, père Batifoulier, en bateau!

— Parbleu, je le pense bien, mais il n'était point venu de bateaux la veille ni l'avant-veille.

Alors le Potard riait plus fort.

— Nous sommes peut-être venus en ballon?

— Farceur! murmura Batifoulier, en roulant son gros ventre vers la cuisine.

Le Potard n'était pas tranquille.

— Ce bonhomme-là m'ennuie, avec ses questions, disait-il.

Eugène Carron était redevenu braconnier, comme autrefois avec Rouget dans les forêts du Maine et de l'Anjou.

Il avait rompu son marché avec M. Loro, mais il connaissait admirablement les bois, les marais, les anciennes salines et les falaises du nord de Noirmoutier.

Il passait parfois des nuits entières hors du logis de la mère Plomeau, occupé à tendre ses collets ou à surveiller les agissements des lapins.

(A suivre.)

d'un M. Joubert que je ne connais pas et dont je n'ai jamais entendu parler.

Dans cette lettre, il est question d'un chèque de dix mille francs à mon ordre sur la Société générale.

Je n'ai jamais eu connaissance de ce chèque.

A toutes les assertions de la lettre de M. Joubert, je donne le démenti le plus formel, et je prie immédiatement la justice d'informer.

Recevez, Monsieur le directeur, etc.

WILSON.

Le XIX^e Siècle annonce que M. Wilson est de nouveau convoqué pour aujourd'hui lundi chez le juge d'instruction.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

RETOUR DE M. GRÉVY

M. Grévy, parti samedi de Mont-sous-Vaudrey à 2 heures de l'après-midi, est arrivé à Paris à 11 heures 15 du soir.

De quinze à vingt personnes au plus attendaient son arrivée à la gare de Lyon. Citons MM. Brugère, secrétaire général de la présidence; colonel Lichtenstein, officier d'ordonnance; Gragnon, préfet de police; Caubet, chef de la police municipale; Violet, directeur du personnel départemental des postes et télégraphes; Mariage, conseiller à la Cour d'appel, et Wilson, gendre de M. Grévy, dont l'air inquiet a frappé tous les assistants et que les familiers de la présidence semblaient laisser dans un complet isolement.

Une trentaine de gardiens de la paix formaient la haie. Pas un cri n'a été proféré; un grand calme, laissant une impression glaciale.

Ayant peur sans doute d'une manifestation, la voiture de M. Grévy a pris un trajet vraiment extraordinaire; elle a traversé la Seine au pont d'Austerlitz, puis les quais.

M. le Président est prudent. Il pourrait l'être moins si ses ministres savaient être plus fermes contre les braillards, si lui-même savait l'être aussi contre les tripoteurs quels qu'ils soient.

NOUS NE SOMMES PLUS GOUVERNÉS

Tel est le propos tenu dans les couloirs du Palais-Bourbon devant un certain nombre de députés qu'on n'avait pas revus depuis les vacances et qui étaient venus s'entretenir des événements du jour. M. Clémenceau n'était pas le moins ardent dans les groupes où on se plaignait du cabinet.

Le Gaulois rapporte ainsi ses observations:

« Au train dont il y va, le ministère compromet le sort de la République.

« Pas de budget; le déficit sans cesse croissant en perspective; l'anarchie dans les pouvoirs publics; la démoralisation dans l'armée, à la veille du renouvellement partiel du Sénat. Voilà où nous en sommes.

« Le ministère a cru prolonger ses jours en agitant encore le spectre du général Boulanger, à propos du scandale Caffarel, qu'il eût mieux fait d'étouffer et qu'il eût certainement étouffé s'il n'avait pas cédé à des préoccupations politiques.

« Il n'a pas eu la force d'enrayer le mal, il n'est le maître nulle part; la police va de l'avant sans prévenir personne; la préfecture est en conflit public avec le parquet, qui polémique avec elle par la voie de la presse.

« Non-seulement il décrète des mesures sans en informer préalablement le Président de la République, mais il livre les actes particuliers du gendre du chef de l'Etat à la malignité publique.

« Maintenant qu'il se sent débordé, il frappe le général Boulanger, au risque de lui faire de la réclame et d'amener de nouvelles manifestations; il a l'air d'en avoir peur.

« En un mot, nous ne sommes plus gouvernés, et il faut remédier à cet état de choses. »

BANQUE TUNISIENNE

On sait que M. Rouvier veut créer une Banque tunisienne dont le public jase fort.

M. le ministre des affaires étrangères, interrogé à ce sujet dans la commission du budget, a déclaré qu'il croyait pouvoir établir cette banque par simple décret.

Le gouvernement vient de publier le tableau du rendement des impôts indirects pendant le mois de septembre.

Il se résume en une moins-value de près de quatre millions sur les prévisions budgétaires.

Pour les neuf mois écoulés de l'exercice, le déficit se trouve porté par conséquent à près de TRENTE-DEUX MILLIONS.

C'est ainsi que la prospérité républicaine continue à s'affirmer.

Quelques journaux républicains se consolent en faisant remarquer que l'écart était plus grand encore l'an dernier entre les prévisions et le rendement. Nous doutons que les contribuables envisagent la question avec autant de philosophie.

MORT DE M. EMMANUEL GONZALEZ

M. Emmanuel Gonzalès, chevalier de la Légion d'honneur, président honoraire et délégué de la Société des gens de lettres, est décédé samedi matin, à Paris, en son domicile, 14, rue Bréda, dans soixante-douzième année.

M. Emmanuel Gonzalès avait écrit de nombreux romans qui ont obtenu une vogue méritée.

La question du Maroc

Il y a quelques jours, un journal allemand proposait, au cas où viendrait à être confirmé le bruit de la mort du Sultan, la réunion d'une conférence pour le règlement de la question à la veille d'être soulevée. Un journal anglais, le Standard, reprend cette idée pour l'appuyer vivement. Dans son zèle, ce journal va jusqu'à demander la réunion d'une conférence, même dans les cas où Muley-Hassain se rétablirait. Dans ce cas, la conférence se donnerait pour mission, non-seulement de régler les rapports des consuls avec le gouvernement marocain et les droits des étrangers résidents, elle déciderait en outre « de quelle façon le statu quo pourrait être maintenu ».

Il est très facile de comprendre la sollicitude de l'Allemagne et de l'Angleterre en cette circonstance. Le sentiment de la bienveillance internationale est chez l'une et chez l'autre puissance tellement développé, qu'elles ont un égal souci de prévenir tout ce qui dans l'avenir pourrait amener au Maroc un conflit d'intérêts entre l'Espagne et la France.

Nous pensons toutefois qu'il n'y a que deux puissances qui aient un droit évident à se préoccuper de la situation du Maroc et que ces deux puissances n'ont nul besoin, pour conclure une entente honorable, du secours des conseils de l'Europe. Il nous semblerait tout au moins inopportun de développer une question qui ne peut que gagner à être localisée. C'est bien assez d'une Bulgarie en Europe sans en créer une en Afrique. ERNEST BAUBOUIN.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le bruit court à Rome que le ministre de la guerre, général Bertoldi-Viale, se propose de visiter prochainement les fortifications des Alpes, sur la frontière française, que l'on vient de mettre sur pied complet de guerre.

Nous apprenons que M. Crispi, ému des commentaires de la presse française sur son voyage à Friedrichruhe, vient d'adresser à ce sujet une longue dépêche à M. le général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris.

M. Crispi explique que sa visite était entièrement dans l'intérêt de la paix et qu'elle ne légitime en aucune façon les appréhensions de la France.

Le ministre ajoute que l'Italie désire l'amitié de la France avec laquelle, dit-il, elle a tant d'aspirations et d'intérêts communs.

Il charge M. Menabrea d'assurer le gouvernement français des bons sentiments du gouvernement italien et de ses intentions les plus pacifiques.

Ainsi faisait M. de Bismark pour l'Autriche à la veille de lui faire la guerre.

L'eau bénite diplomatique ne vaut pas mieux que l'eau bénite de cour.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 16 octobre.

L'allure du marché a été plus faible; les incidents intérieurs qui se succèdent pèsent sur le

marché en donnant une certaine inquiétude. Les cours de nos rentes sous cette influence ont subi un mouvement de recul assez marqué : 3 0/0, 81.85, 4 1/2 0/0, 109.05.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,397. Les obligations des diverses séries donnent lieu à des échanges nombreux, notamment les titres des emprunts 1879 et 1880 qui ne sont pas encore au pair et s'offrent à 480 et 485.

La Société Générale se maintient solidement à 451.25 ex-coupon. Il faut s'attendre à voir cet écart rapidement reconquis pour atteindre les environs du pair.

Les actions de la Banque d'Escompte conservent leur bon mouvement d'affaires à 471.25. Le dernier quart qui sépare le titre du cours de 500 ne tardera pas à être entamé et même à disparaître.

Les Dépôts et Comptes courants sont toujours bien tenus.

La Compagnie d'assurances l'Abeille-Vie a eu son assemblée générale le 28 avril dernier. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Le dividende de 15 francs par action, qui a été voté, représente 6 0/0 sur 250 francs versés. Ces titres, au cours actuel de 300 francs, constituent un excellent placement. Il faut considérer, en effet, que tous les frais de premier établissement et les commissions escomptées sont amorties depuis longtemps à cette Compagnie et qu'il ne figure à son bilan aucun de ces comptes d'ordre que la plupart des Compagnies sont obligées de maintenir pendant la période de leur développement.

Le Crédit Lyonnais est faible à 570 en perte de 2 francs sur les derniers cours. Ce niveau ne paraît même pas devoir se maintenir étant donné la peu de fixité des cours.

Les Polices A B de l'Assurance financière conservent un bon mouvement d'affaires. Ce titre qui n'est point dans la spéculation offre aux capitalistes sérieux un emploi sûr et des garanties de premier ordre jointes à un intérêt annuel fort rémunérateur de 5 0/0.

L'action de Panama est sans changement à 361; les obligations des diverses séries sont très recherchées, notamment celles des emprunts 6 0/0.

Les inquiétudes causées par l'état des travaux dans l'isthme de Corinthe sont plus graves que nous pouvions le supposer. On craint, en effet, que le rapport des ingénieurs ait notablement atténué le péril, et diminué par suite l'évaluation des dépenses auxquelles devrait donner lieu la réfection du canal. Nous reviendrons sur ces divers points.

Le 3 0/0 Portugais est toujours délaissé à 57.95. Les capitalistes se délient avec raison de ce titre dont le crédit semble chaque jour diminuer de plus en plus.

Les actions de nos chemins de fer n'ont subi cette semaine aucune modification saillante. Les diverses obligations sont bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

École de Cavalerie de Saumur

Liste des Lieutenants de cavalerie appelés à suivre les cours de l'École d'application pendant l'année 1887-1888 :

- MM.
- Levylier, du 19^e chasseurs.
 - De Laage de Meux, du 20^e chasseurs.
 - Collin, du 5^e dragons.
 - Cintrat, du 12^e chasseurs.
 - Barreau, du 11^e chasseurs.
 - Guesviller, du 2^e chasseurs.
 - De Penfentenio de Cheffontaines, du 2^e chasseurs.
 - Maquaire, du 12^e dragons.
 - De Perthuis de Laillevault, du 26^e dragons.
 - Pelot, du 1^{er} dragons.
 - Keller, du 20^e dragons.
 - Luce, du 10^e chasseurs.
 - Durand de Monestrol d'Esquille, du 7^e hussards.
 - Du Bourget, du 4^e dragons.
 - Carrichon, du 2^e hussards.
 - Lewden, du 17^e dragons.
 - Taupinart de Tillière, du 7^e chasseurs.
 - Réquichot, du 28^e dragons.
 - D'Alton, du 9^e chasseurs.
 - De Casteras-Villemartin, du 16^e dragons.
 - De Lanusse-Boulémont, du 18^e chasseurs.
 - D'Hautpoul, du 6^e cuirassiers.
 - Terracol, du 7^e dragons.
 - Larreguy de Civrieux, du 18^e dragons.
 - Gaborit de Montjeu, du 1^{er} cuirassiers.
 - Barry, du 10^e cuirassiers.
 - Porchet, du 22^e dragons.
 - Romazotti, du 44^e chasseurs.
 - De Cugnac, du 15^e chasseurs.
 - Dupuch de Feletz, du 8^e dragons.
 - Soubeyran, du 8^e cuirassiers.
 - De Salmon de Loirey, du 8^e hussards.
 - Souchon, du 4^e cuirassiers.
 - Chainé, du 3^e hussards.
 - Cléménçon, du 2^e spahis.
 - Houillon, du 2^e chasseurs d'Afrique.
 - Barbier, du 1^{er} chasseurs d'Afrique.
 - Epailly, du 4^e spahis.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Hier soir, de 4 à 5 heures, la Musique municipale a clôturé définitivement ses concerts d'été.

Tous les exécutants ont droit à nos félicitations et à nos encouragements. Les solistes se sont acquittés de leur tâche avec honneur. Des éloges particuliers sont dus à M. J., dont la grande fantaisie sur *Rigoletto*, pour clarinette, a fait ressortir les brillantes qualités.

C'est le mois prochain que la Musique municipale doit donner à la Mairie son premier concert d'hiver.

Théâtre de Saumur

Nous apprenons avec plaisir et nous nous empressons d'informer nos lecteurs que M. Coquelin cadet, de la Comédie-Française, donnera jeudi prochain 20 octobre une représentation sur notre scène.

M. Coquelin amène avec lui d'excellents interprètes : M. Leitner, 1^{er} prix du Conservatoire au dernier concours de comédie et déjà pensionnaire de la Comédie-Française ; M^{lle} Du Minil, aussi de la Comédie-Française ; M^{lle} Scellier, du Vaudeville, et autres artistes de ces mêmes théâtres.

M. Coquelin cadet, dont l'éloge n'est plus à faire, jouit d'une véritable réputation et ses monologues obtiennent partout un vif succès. Du reste, depuis l'époque où M. Coquelin cadet, encore élève du Conservatoire, débutait pour ainsi dire à Saumur à côté du célèbre Samson, nous avons été plusieurs fois à même d'apprécier son incontestable talent.

Cette représentation nous est offerte sur les instances de M. Jules Breton, le sympathique ex-directeur de notre théâtre.

La soirée sera composée de trois pièces du Théâtre-Français : *Les Deux Ménages*, comédie en trois actes ; *Un Mari qui pleure*, comédie en 4 acte ; *Rival pour rire*, comédie en 4 acte. M. Coquelin cadet dira plusieurs monologues.

Ajoutons que M^{lle} Cantrelle, l'excellente duègne qui, il y a deux ans, nous a valu des spectacles si joyeux, jouera, dans *Les Deux Ménages*, le rôle de M^{lle} Hippolyte. C'est encore un attrait de plus.

Cette représentation ne peut manquer d'attirer la foule au théâtre.

LES BOUFFES-PARIISIENS A SAUMUR

Le Microbe (comédie-vaudeville, mêlée de chant, en trois actes, de M. Maxime Vitrac) sera prochainement représenté à notre théâtre par la troupe des Bouffes-Parisiens, sous l'administration de M. SOUMIS-DUCHAMPT.

On se souvient que, le 1^{er} juin dernier, cette pièce devait être jouée aux Bouffes-Parisiens ; tous les journaux annoncèrent à cette époque le grand succès obtenu par *Le Microbe*, le soir de la répétition générale devant la presse et la censure.

Malheureusement, le lendemain — jour de la première — le théâtre, par ordre supérieur, dut fermer ses portes pour procéder aux réparations exigées par la commission d'inspection ; *Le Microbe* n'a donc jamais été représenté devant le public parisien.

Liée par des traités antérieurs, la direction des Bouffes s'est vu forcée de remettre à plus tard la première représentation du *Microbe* ; aussi M^{lle} EGALDE a-t-elle autorisé ses artistes à donner au public des départements la première de cette comédie.

Il est assez rare que la province soit appelée à juger une pièce avant Paris : puisque si belle occasion est offerte à notre ville, gardons-nous de la manquer et espérons que nos compatriotes feront bon accueil aux artistes des Bouffes-Parisiens.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Concours du 16 octobre 1887

Fusil gras, à 200 mètres.

CIBLE A (petites cibles). — 1^{re} Classe (minimum 6 balles) : 1^{er} prix, M. Puichaud ; 2^e, M. Guério ; 3^e, M. Lam ; 4^e, M. Broum. — 2^e Classe (minimum 4 balles) : 1^{er} prix, M. Milon ; 2^e, M. Doussain. — 3^e Classe (minimum 2 balles) : prix, M. Rolland (Remy).

CIBLE B (cible fixe). — 1^{er} prix, M. Doussain ; 2^e, M. Bouchereau ; 3^e, M. Milon ; 4^e, M. Broum ; 5^e, M. Perreau ; 6^e, M. Rolland (Remy) ; 7^e, M. Guéria ; 8^e, M. Bonneau.

Dix-neuvième séance, le dimanche 23 octobre 1887, à 2 heures du soir. — Fusil gras à 200 mètres.

CIBLE A. — Prix du Ministre de la guerre. — Officiers : prix, une médaille d'argent. — Sous-officiers et soldats : prix, une médaille de bronze, un cor de chasse en argent, et quatre mentions honorables.

CIBLE B. — Pour les sociétaires ne prenant pas part à la cible A. Prix de la Ligue des Patriotes : *L'Héroïsme militaire*.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES HUISSIERS DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR POUR L'ANNÉE 1887-1888.

MM.

Vincent, huissier à Saumur, syndic.
Marcombre, huissier à Saumur, trésorier.
Renier, huissier à Gennez-les-Rosiers, rapporteur.
Papin, huissier à Montrouil-Bellay, secrétaire.
Delmas, huissier à Vihiers, membre.

La grève de Cholet

Un ouvrier tisserand adresse la lettre suivante à l'Union de l'Ouest :

Cholet, 13 octobre.

Monsieur le rédacteur,

Il faut donc que nous mourrions de faim, puisque personne ne veut s'occuper de nous ?

La presse locale ? Il ne faut pas y compter, il y a longtemps que nous le savons !

Le maire ? Inutile d'en parler ; on sait, du reste, que les meneurs de la grève lui ont dit la vérité. Son indifférence, pour rester courtois, se traduit par une question électorale. Qu'il sache donc, le cher Monsieur, qu'il a toute la population contre lui.

Le sous-préfet a dit que s'il voulait faire appliquer la loi sur les grèves, c'est-à-dire empêcher les menaces et les intimidations contre ceux qui veulent travailler, il serait révoqué !

Voilà la situation !

Je ne veux citer le nom de personne. Sur les cinq établissements qui ne travaillent pas, il y en a deux où la majeure partie des ouvriers gagnent 3 fr. 50 par jour. J'en fais partie. Croyez-vous, Monsieur le rédacteur, que c'est la majorité du personnel qui veut la grève, qui refuse de travailler ? Assurément non ! Le maire et celui qui a qualité n'a qu'à faire savoir que les ouvriers qui voudront rentrer dans leurs ateliers seront protégés par la force publique : ce qu'il y a de bien rentrera avec plaisir et saura gré de la mesure. Il n'y a que l'état-major qui proteste !

Recevez l'assurance de ma considération.

Z... ouvrier tisserand.

ÉPIEDS. — Un incendie accidentel a éclaté jeudi dernier à Douvy, commune d'Épieds, au préjudice de M. Canard.

Un hangar a été complètement brûlé avec ce qu'il abritait, du bois de chauffage et des outils aratoires.

Les pertes s'élèvent à 300 fr., non assurées.

INGÉNIEUSE CHARITÉ

La charité est toujours ingénieuse, surtout à l'Élysée, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*.

On nous raconte le trait suivant, qui montre comment on mène de front les affaires et les bonnes actions.

Un compatriote de M. Jules Grévy, après avoir adressé une supplique, reçoit de la présidence un secours de dix francs.

Il s'empresse de faire connaître la bonne nouvelle à ses amis, et, en rentrant chez lui, il trouve... une lettre, proposition d'abonnement à la *Petite France*.

C'était toujours cinq francs de gagnés.

MACHINE ÉCHAPPER

Le train de Parthenay, qui arrive à 7 heures 59 du soir, n'est arrivé jeudi qu'à 9 heures 45. La cause du retard est attribuée au train de marchandises n° 3099, dont la chaine qui était adaptée au tender de la machine s'est rompue entre Echiré et Niort. Les voitures sont restées sur place, le mécanicien et le chauffeur sont tombés ; ils ont, dit-on, été assez fortement contusionnés. La machine est arrivée seule à la gare de Niort à six heures vingt-cinq, où elle a brisé sept voitures. La machine qui fait les manœuvres a également été endommagée. Il n'y a pas eu d'autre accident.

Publications de mariage.

Louis-Henri Thomas, employé de chemin de fer, de Saumur, et Marie-Madeleine Boutin, sans profession, de Saint-Porchaire (Charente-Inférieure).

Auguste-Joseph Doneau, boucher, d'Angers, et Julie Pouzet, couturière, de Saumur.

Maurice Gardrel, employé d'octroi, de Saumur, et Eugénie Goblet, domestique, de Saint-Lambert-des-Lévéés.

Jean-Joseph-Amédée Ageorges, professeur-licencié au collège de Saumur, et Claire-Marie-Suzanne Martellière, institutrice communale, de Saint-Cbartier (Indre).

Auguste Pironneau, tailleur de pierre (veuf), et Louise Aumond, domestique, tous deux de Saumur.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 octobre 1887.

Versements de 83 déposants (18 nouveaux), 25,000 fr. 26.

Remboursements, 30,994 fr. 65.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE SAUMUR
19, rue du Marché-Noir

Les Souscriptions aux OBLIGATIONS TRANSATLANTIQUES sont reçues, dès à présent, sans frais.

NOS LECTEURS. — Nous apprenons à partir du 1^{er} octobre, une baisse considérable sera faite sur toutes les bougies à l'ÉPICERIE CENTRALE ; ainsi, les bougies bonne qualité, qui se vendent, le paquet de 500 gr., 0 fr. 90 c., seront vendues 0 fr. 75 c. et 0 fr. 65, hors l'octroi ; — la bougie des Gobelins, Génie ou du Diamant, qui se vendait 1 fr., sera vendue 0 fr. 90 c. et 0 fr. 80 hors l'octroi ; — la bougie extra à trous, au lieu de 1 fr. 40, — 0 fr. 95 c. et 0 fr. 85 c., hors l'octroi, et la bougie de luxe double pression, au lieu de 1 fr. 45, — 1 fr. et 0 fr. 90 c. hors ville.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÈB

LUNDI 17 Octobre 1887,

Les Dragons de Villars

Opéra-comique en 3 actes, musique de MAILLART.

Sylvain MM. Delmas.
Belamy M. Dalvoys.
Tribaut M. Stéphane.
Le pasteur M. Durar.
Rose Friguet M^{lle} Doux.
Georgette M^{lle} Drouville.

Jeudi 20 Octobre 1887,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DONNÉE PAR

COQUELIN CADET

Sociétaire de la Comédie-Française,

AVEC LE CONCOURS DE

M. LEITNER, 1^{er} Prix du Conservatoire au dernier concours et pensionnaire de la Comédie-Française ; M^{lle} DU MINIL, de la Comédie-Française ; M^{lle} SCHELLIER, du Vaudeville, et autres artistes des mêmes théâtres, M^{lle} CANTRELLE, ex-artiste du Grand-Théâtre d'Angers.

LES DEUX MÉNAGES

Comédie en 3 actes, du Théâtre-Français.

UN MARI QUI PLEURE

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français.

RIVAL POUR RIRE

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français.

MONOLOGUES

Dits par COQUELIN CADET.

Bureau, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

PRIX DES PLACES DE L'OPÉRA.

INJECTION BROU

ZINGO SAUMURIN 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien ajouter, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

LA GLANEUSE

SAUMUR — 51 et 53, Rue Saint-Jean, 51 et 53 — SAUMUR

E. SABATIER (MAGASINS de MODES les plus importants de SAUMUR)

MODES — SOIERIES — GANTERIE — FOURRURES — CORSETS — JUPONS — JERSEYS, etc., etc.

LUNDI 17 OCTOBRE COURANT

Ouverture du SALON DE MODES et grande Mise en Vente de Toutes les NOUVEAUTÉS de la Saison d'Hiver.

OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

Nous pouvons affirmer que jamais nous n'avons offert des ASSORTIMENTS aussi considérables et des avantages aussi réels.

COMPTOIR SPÉCIAL DE FOURNITURES POUR COUTURIÈRES
GROS & DÉTAIL

Le système de vendre tout à Petit Bénédicte et entièrement de confiance est absolu dans les

MAGASINS DE LA GLANEUSE

BELLE JARDINIÈRE

ANGERS — PLACE DU RALLIEMENT — ANGERS

Maison principale : PARIS, 2, rue du Pont-Neuf, PARIS

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER

Mise en Vente de toutes les Nouveautés de la Saison

PANTALONS pour hommes, 9.50, 15.25 et au-dessus.
COSTUMES COMPLETS pour hommes, 35, 40 et au-dessus.
Choix considérable de COSTUMES pour enfants, 20, 30 et au-dessus.

COSTUMES COMPLETS habillés, 55, 65, 75 et au-dessus.
PARDESSUS NOUVEAUTÉ, très soignés, 35, 55, 65 et au-dessus.
PARDESSUS pour enfants, 15, 20, 25, 30 et au-dessus.

Bonneterie, Chemises, Gants, Lingerie, Cravates, Chapellerie, Chaussures, Parapluies, Articles de Voyage, Couvertures, etc., etc.

FOURRURES

RAYON SPÉCIAL DE DRAPERIES POUR VÊTEMENTS SUR MESURE

PEAUX DE CHÈVRES

Env. franco contre remboursement au-dessus de 25 francs.

La Belle Jardinière n'a pas de succursale à Saumur.

MAGGI

VÉRITABLE CONSOMMÉ

Une à deux cuillerées à café de MAGGI dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc. En vente chez M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

CONCENTRÉ AUX TRUFFES

Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes MAGGI commencent à tous les mets la saveur parfumée du précieux tubercule. C'est la Sauce Périgueux à la minute.

MAGGI

Etudes de M. André POPIN, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8, successeur de M. BEAUREPAIRE, et de M. ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

VENTE

EN 2 LOTS,

De l'usufruit appartenant à M. Moreau-Baris, propriétaire à la Tour-de-Ménive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

TROIS MAISONS

ET

DIVERS IMMEUBLES

Consistant en :

Terres, Prés, Vignes et Taillis,

Sis communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent, de Chenet-les-Tuffeaux et de Trèves-Cunault (arrondissement de Saumur).

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 30 octobre 1887, à midi, à l'Hôtel-de-Ville de Saumur, salle de la Justice de paix, par le ministère de M. ROULLEAU, notaire à Fontevrault.

1^{er} Lot.
Contenance : 41 hectares 28 ares 51 centiares environ.
Mise à prix : huit mille francs, ci..... 8.000

2^e Lot.
Contenance : 78 hectares 37 ares 60 centiares.
Mise à prix : neuf mille francs, ci..... 9.000

Total des mises à prix : dix-sept mille francs, ci.... 17.000

L'usufruitier est âgé de soixante-treize ans et demi.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M. ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8, poursuivant la vente ;

2^o A M. ROULLEAU, notaire à Fontevrault, dépositaire du cahier des charges.

A AFFERMER

MAISON

Et Terres autour.

S'adresser à M. PINSON, à Saint-Florent, près Saumur. (704)

Maison à Louer

PARSEMENT,

Composée de 3 chambres à coucher, salle à manger, salon de compagnie, cuisine, remises, écurie. Située rue des Boires, n° 8.

S'adresser, pour visiter, à M. MOLLARD, menuisier, 21, même rue.

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARIGÉ.

M^{me} V^e HERVÉ

6, rue Saint-Jean,

A l'honneur d'informer sa clientèle que, vu la prospérité toujours croissante de sa Maison, elle vient d'agrandir son Atelier de Couture.

Cette nouvelle installation lui permettra de livrer dans le plus bref délai les commandes qui lui seront faites.

Deuil complet en 10 heures ;
Choix très varié

DES HAUTES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
A des prix très modérés.

ON DEMANDE une apprentie.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, bachelier ès-lettres, pouvant disposer de quelques heures, désire donner des leçons de français ou de latin.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti quincaillier.
S'adresser au bureau du journal.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des

vins à haut degré à raison de 80 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

A VENDRE

Une TONNE pouvant cuver sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

SUCRE POUR VENDANGES

à 70 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Dailly, Saumur.

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.